



ANNEXE - TENNIS DE TABLE VETERANS

La Commission Médicale Fédérale attire l'attention des Médecins sur l'appréciation de l'aptitude au sport et au Tennis de Table chez les vétérans, dès 40 ans.

Les exigences de cette activité tant sur le plan cardio-vasculaire que psychologique (stress) incitent à conseiller particulièrement :

- ❖ la surveillance des critères cardio-vasculaires usuels :
 - au repos : pouls – TA
 - à l'effort : test de Ruffier

- ❖ mais aussi la réalisation en l'absence de symptôme connu :
 - d'un ECG de repos annuel
 - d'un ECG d'effort, tous les 2 ans.
 - d'un bilan biologique à la recherche des facteurs de risque (lipides, glycémie...) tous les 2 ans.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e), Docteur _____ certifie avoir examiné ce jour :

Monsieur : _____

Club : _____

Et avoir constaté l'absence de contre-indication décelable à la pratique du Tennis de Table en compétition.

Date :

Signature et cachet :